

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

DOUBS (25)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le terrain objet de la demande a une surface cadastrale de 20 930 m².
On installera 1490 modules de 670 wc de puissance unitaire.
- La surface du poste de livraison / poste de transformation sera de 28m².
La surface de la citerne sera de 60 m².

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

PLAN D'IMPLANTATION



ferme solaire



Légende

-  Poste de Livraison/ Transformation
-  Réserve Incendie

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

HABITATS NATURELS AU SEIN DE LA COMMUNE

En ce qui concerne les habitats naturels potentiels sur la commune de Pompierre-sur-Doubs, il est possible de se référer au référentiel de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, qui réunit les typologies d'habitats et de végétations de France. Selon ce référentiel, les habitats naturels présents ou potentiels au sein de la commune sont les suivants :

1. Habitats forestiers

Les forêts occupent une grande partie du territoire communal, soit environ 50 % de la surface totale. Elles sont dominées par les feuillus, notamment les chênes, les hêtres et les charmes. Les résineux sont également présents, notamment les épicéas et les pins. Les forêts de Pompierre-sur-Doubs abritent une grande diversité de faune et de flore. On y trouve notamment des grands mammifères tels que le cerf, le chevreuil et le sanglier. Les oiseaux sont également bien représentés, avec des espèces telles que le pic noir, le geai des chênes et le rouge-gorge.

2. Habitats prairiaux

Les prairies occupent environ 25 % du territoire communal. Elles sont principalement utilisées pour l'élevage. Les prairies de Pompierre-sur-Doubs abritent une grande diversité de plantes herbacées, notamment des graminées, des légumineuses et des fleurs. Elles constituent un habitat important pour la faune, notamment les insectes et les oiseaux.

3. Habitats humides

Les milieux humides occupent environ 15 % du territoire communal. Ils sont principalement représentés par les zones humides riveraines du Doubs et de la Loue. Les milieux humides de Pompierre-sur-Doubs abritent une grande diversité de plantes et d'animaux. On y trouve notamment des espèces aquatiques telles que les poissons, les amphibiens et les oiseaux.

4. Habitats rocheux

Les habitats rocheux occupent environ 10 % du territoire communal. Ils sont principalement représentés par les falaises calcaires qui dominent la vallée du Doubs. Les habitats rocheux de Pompierre-sur-Doubs abritent une grande diversité de plantes et d'animaux. On y trouve notamment des espèces spécialisées dans la vie sur les rochers, telles que les lichens, les mousses et les oiseaux rupestres.

Ces habitats naturels contribuent à la richesse écologique de la commune de Pompierre-sur-Doubs et sont essentiels pour la conservation de la biodiversité locale. Il est important de les prendre en compte dans toute démarche environnementale ou de planification de projets

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

HABITATS NATURELS CLASSÉS AU SEIN DE LA COMMUNE

La commune de Pompierre-sur-Doubs est située dans le département du Doubs, en région Bourgogne-Franche-Comté. Elle est bordée par le Doubs, qui constitue une frontière naturelle avec la commune de La Vèze. La commune est également traversée par la rivière de la Loue.

Le territoire communal est marqué par une grande diversité d'habitats naturels, qui reflètent la variété des paysages présents. On y trouve notamment des forêts, des prairies, des milieux humides et des milieux rocheux.

État des lieux

La commune de Pompierre-sur-Doubs abrite deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I :

- **ZNIEFF de type I « Coteaux et vallées du Bas-Doubs »** : Cette zone de 1 100 hectares s'étend sur les communes de Pompierre-sur-Doubs, La Vèze, Saint-Georges-Armont et Santoche. Elle comprend des coteaux calcaires, des vallées humides et des boisements.

- **ZNIEFF de type I « Vallée du Doubs entre Pompierre et La Vèze »** : Cette zone de 300 hectares s'étend sur les communes de Pompierre-sur-Doubs, La Vèze et Santoche. Elle comprend la vallée du Doubs, ses rives et ses abords.

Les deux ZNIEFF de Pompierre-sur-Doubs abritent une grande diversité d'espèces, dont certaines sont rares ou menacées. Parmi ces espèces, on peut citer :

- **En matière de faune** : le grand téttras, le lézard des murailles, le lucane cerf-volant, le martin-pêcheur d'Europe, le héron cendré, le castor d'Europe, la loutre d'Europe, etc.

- **En matière de flore** : l'orchis bouc, le genêt à balais, la lavande aspic, le thym commun, le nénuphar jaune, le potamot nageant, le saule blanc, l'aulne glutineux, etc.

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

HABITATS NATURELS CLASSÉS AU SEIN DE LA COMMUNE

La commune de Pompierre-sur-Doubs abrite un site Natura 2000 de type II :

- **Site Natura 2000 « Coteaux et vallées du Bas-Doubs »** : Cette zone de 1 400 hectares s'étend sur les communes de Pompierre-sur-Doubs, La Vèze, Saint-Georges-Armont et Santoche. Elle comprend des coteaux calcaires, des vallées humides et des boisements. Ce site Natura 2000 abrite une grande diversité d'espèces, dont certaines sont rares ou menacées. Parmi ces espèces, on peut citer :

- **En matière de faune** : le grand tétras, le lézard des murailles, le lucane cerf-volant, le martin-pêcheur d'Europe, le héron cendré, le castor d'Europe, la loutre d'Europe, etc.

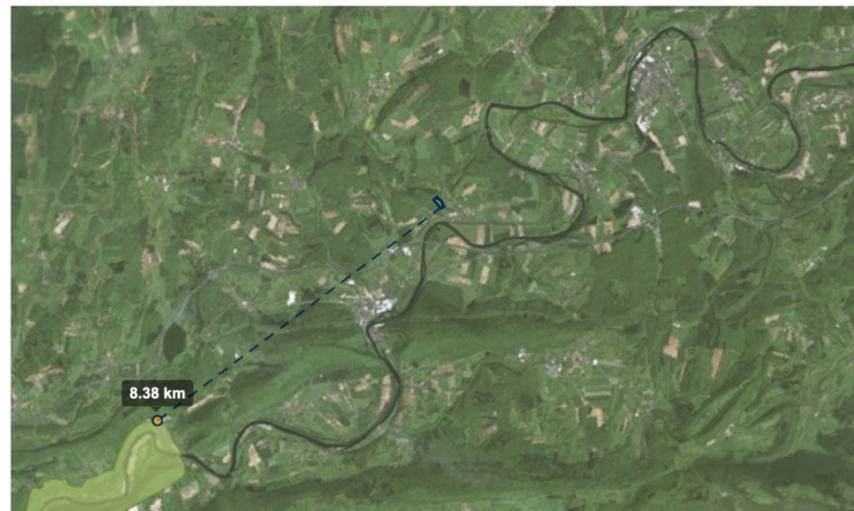
- **En matière de flore** : l'orchis bouc, le genêt à balais, la lavande aspic, le thym commun, le nénuphar jaune, le potamot nageant, le saule blanc, l'aulne glutineux, etc.

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

ZNIEFF CLASSÉS À PROXIMITÉ DU SITE

Emplacement du site par rapport aux ZNIEFF de type I et II :



ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

HABITATS NATURELS CLASSÉS À PROXIMITÉ DU SITE



Le terrain est situé à 8,44 Km d'une zone NATURA 2000 - Directive Habitat et Oiseaux

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

HABITATS NATURELS CLASSÉS À PROXIMITÉ DU SITE

La localisation du site en bordure d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I, soulève des considérations essentielles en matière de conservation de la biodiversité. Cette ZNIEFF ont été désignées pour leur valeur écologique et leur rôle crucial dans la préservation des espèces sauvages et de leurs habitats. Cependant, il est important de noter que l'espèce d'intérêt peut avoir des exigences spécifiques en termes d'habitat, de nourriture et de connectivité écologique.

L'argument selon lequel il est peu probable que des espèces présentant un enjeu fréquentent le site, au regard des espaces naturels contenus dans ces ZNIEFF, est valable jusqu'à un certain point. Il est vrai que les espèces présentes au sein des ZNIEFF peuvent être spécifiques à des habitats particuliers. Néanmoins, il est important de prendre en considération que la biodiversité peut être mobile et que certaines espèces peuvent se déplacer au-delà de leurs habitats principaux à la recherche de ressources saisonnières, de zones de reproduction ou de corridors de déplacement.

C'est pourquoi Ferme Solaire envisage des mesures pour minimiser son impact sur la faune locale. Les aménagements tels que des passages dans le grillage pour la petite faune, des nichoirs et des hôtels à insectes, sont autant de moyens concrets de soutenir la biodiversité. Ces mesures visent à créer des habitats artificiels favorables à la faune locale, à encourager la nidification d'oiseaux, la reproduction d'insectes pollinisateurs et à fournir des refuges pour les petits animaux. "Les répercussions sur la faune et la flore seront limitées et se concentreront principalement pendant la période des travaux, qui devrait s'étaler sur environ six mois.

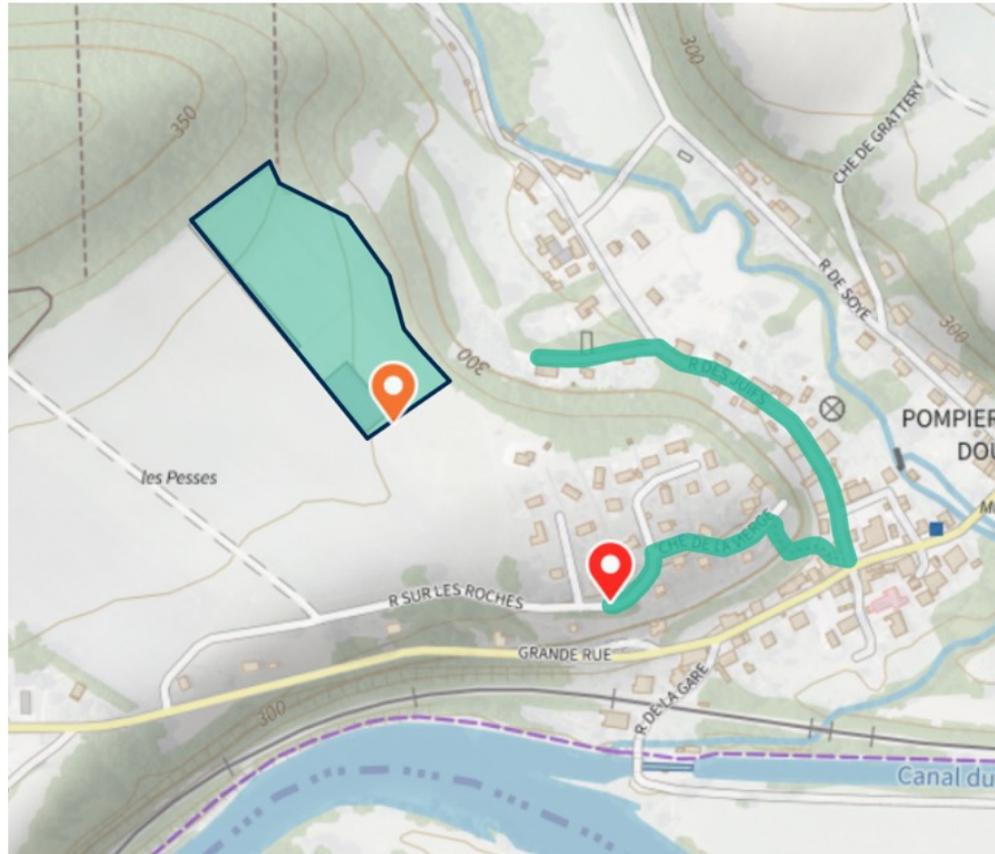
La volonté de Ferme Solaire de protéger au maximum la biodiversité sur le site démontre un engagement fort en faveur de la responsabilité environnementale. En intégrant des aménagements écologiques et en s'efforçant de minimiser les perturbations sur les espèces et les habitats avoisinants, Ferme Solaire cherche à contribuer activement à la préservation de la biodiversité locale et à maintenir l'équilibre écologique de la région, tout en développant son projet solaire de manière durable et respectueuse de l'environnement.

Le site est actuellement exploité par un agriculteur pour la production de légumes. La faune et la flore bénéficieront de la conversion de ce terrain en centrale photovoltaïque. Des zones exemptes d'interventions humaines seront aménagées, offrant à la faune et la flore l'opportunité de prospérer au sein de ces espaces.

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

INCIDENCES DU RACCORDEMENT AU POSTE HTA/BT



ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

INCIDENCES DU RACCORDEMENT AU POSTE HTA/BT

Le site bénéficie d'un atout majeur pour le raccordement de l'installation, à savoir la présence d'un poste Haute Tension (HTA) / Basse Tension (BT) situé à la bordure ouest du site. Ce poste HTA/BT est particulièrement bien positionné, étant donné qu'il est en bordure d'une piste lourde existante. Dans le cadre de notre démarche responsable et de notre souci de minimiser l'impact environnemental, nous avons élaboré un plan de raccordement qui comprend la création d'une tranchée d'une distance maximale de 200 mètres.

Il est important de souligner que cet aménagement de raccordement est conçu pour avoir un impact nul sur les habitats naturels et la faune locale. Cette tranchée sera réalisée avec le plus grand soin, en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter perturbation des écosystèmes voisins. De plus, afin de préserver au maximum les éventuelles espèces sensibles, les travaux de creusement de la tranchée seront programmés en phase hivernale. Cette période, marquée par une moindre activité de la faune, permettra de minimiser toute perturbation potentielle.

Nous veillons à ce que chaque étape, y compris le raccordement, soit réalisée dans le plus grand respect de la nature et de la biodiversité locale. Nous nous engageons également à respecter toutes les réglementations en vigueur et à travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour garantir que nos actions soient alignées sur les meilleures pratiques

ferme solaire

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

SYNTHÈSE DES ENJEUX POTENTIELS

Groupes	Enjeux globaux
Flore	Faible
Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Faible
Chiroptères	Faible
Oiseaux	Faible
Amphibiens	Faible
Reptiles	Faible
Insectes	Faible

PRE-DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

CONCLUSION

La société Ferme Solaire a pour objectif de mettre en place un projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Pompierre-sur-Doubs, située dans le département du Doubs. Ce projet a pour but de générer de l'énergie électrique de manière respectueuse de l'environnement en exploitant l'énergie solaire disponible dans la région.

Le site spécifique sélectionné pour la réalisation de ce projet ne présente pas de caractéristiques d'habitat naturel protégé, ni dans une ZNIEFF I.

La vision de Ferme Solaire est claire : préserver au maximum la biodiversité qui existe sur le site. Cette démarche s'articule autour de diverses mesures visant à minimiser l'impact du projet sur les milieux naturels. Ces mesures incluent :

- La restriction de la surface au sol du projet en utilisant des structures légères et réversibles qui n'entraînent ni terrassement ni fondations.
- La protection des corridors écologiques existants pour favoriser la mobilité des espèces entre différents habitats naturels.
- La mise en place d'un suivi écologique régulier du site, comprenant des inventaires périodiques des espèces présentes, ainsi qu'une évaluation continue de l'efficacité des mesures environnementales mises en œuvre.

Ferme Solaire s'engage pleinement à respecter ces engagements environnementaux tout au long du développement de son projet, en étroite collaboration avec les autorités compétentes et les acteurs locaux pour garantir une coexistence harmonieuse entre l'énergie solaire et la biodiversité environnante.

ferme solaire